

## Compte rendu débat 10 décembre 2009 Réécrire la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Comme chaque année, afin de marquer la journée mondiale de la Paix, la fondation Earth Focus a organisé à cette occasion un débat de jeunes sur les Droits de l'Homme. Ce débat s'inscrivait dans le cadre du projet 2048, initié par l'Université de Berkeley - Etats Unis, partenaire de la fondation.

Ainsi, cette journée s'est déroulée en deux temps : le matin, les présentations de divers experts et intervenants ont permis de poser le cadre et le contexte de ce débat.

Mme **Nicola Spafford Furey**, M **Terence Gale** et Mlle **Mishana Hosseinioun** introduirent la journée en exposant brièvement son contexte et le projet 2048.

Puis, **l'école internationale de Frankfort** fit une présentation de leur visite au camp de Buchenwald très émouvante et impressionnante. Ils rappelèrent à travers cet exposé tous les articles constituant la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

S'ensuivit le témoignage de **Milles Christenson**, à demi- palestiniennes, sur ce conflit qui n'en finit plus et viole plusieurs droits humains. Ce témoignage suscita plusieurs réactions dans l'assemblée.

**M. Karl Grunberg** rappela la genèse de cette déclaration universelle et les raisons de sa création. Il fit par ailleurs un discours engagé sur le respect des Droits Humains partout dans le monde et le rôle voire la responsabilité des pays développés dans la situation actuelle de beaucoup de pays en développement.



**M. Christophe Barbey**, en tant que promoteur de la Paix, fit le lien entre Droits de l'Homme et la Paix, en insistant sur le fait que les Droits de l'Homme nous les vivons au quotidien et en les faisant vivre nous leur donnons du sens. M. Barbey précisa que pour lui l'un des droits fondamentaux est le droit à la Paix.

Après une pause, tous les participants revinrent dans la salle pour écouter la première intervention d'élèves : ceux de **l'école bilingue Haut Lac**. Ces élèves firent une très bonne introduction au sujet en s'interrogeant sur les droits de l'Homme tels qu'ils avaient été créés au siècle des Lumières en France et sur leur évolution depuis. La question de savoir s'il fallait réécrire la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ou avant tout l'appliquer correctement partout dans le monde, fut ainsi posée.

Vint ensuite la présentation des **élèves du Collège Voltaire**. Ils proposèrent de nouveaux articles afin d'intégrer la protection de l'environnement dans la Déclaration Universelle et donc de créer un droit à vivre dans un environnement sain et préservé. Ils proposèrent également d'apporter une correction à l'article 2.

Les élèves de l'Ecole Internationale de Genève de **la Grande Boissière** se positionnèrent en opposition à toute réécriture ou modification de la Déclaration Universelle. Ils expliquèrent que cette Déclaration n'étant actuellement pas (ou pas correctement) appliquée dans beaucoup de pays dans le monde, il fallait avant tout s'assurer que les droits humains décrits dans cette Déclaration soient d'abord correctement suivis pour ensuite envisager de la réécrire.





**Le collège du Léman** axa sa présentation sur la Culture et le respect des traditions, des religions et de tout élément constituant la culture d'un peuple. Ces élèves proposèrent donc 3 nouveaux articles allant dans ce sens et à ajouter à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

En introduction de l'après-midi, une **table ronde** constituée du Pr. Alfred de Zayas, du Pr. Bruna Molina et de Mlle Mishana Hosseinioun exposa le **projet 2048** et expliqua l'importance de ce projet et d'y contribuer.

L'école SOS-Hermann Gmeiner International **Collège du Ghana** profita de cette table ronde pour intervenir via Skype et poser des questions.

L'école internationale de Frankfort reprit les interventions d'élèves en lisant un poème intitulé « Lost Generation » de Jonathan Reed.

La professeur Ilise Feitshans de l'**Ecole de Diplomatie de Genève** intervint entre temps pour dire quelques mots et faire une courte présentation sur l'importance de la santé comme base de fonctionnement de toute société et donc comme droit humain fondamental.



Après la pause de l'après midi, la classe du **cycle de la Golette** exposa ses réflexions sur la nécessité de modifier la Déclaration universelle et insista sur le fait que les articles 5, 14 et 25 en particulier n'étaient pas respectés.

La seconde classe du **Collège Voltaire** proposa la révision de deux articles (article 18 sur la religion, et article 26 sur l'éducation) et l'introduction d'un nouvel article sur le droit à vivre dans un environnement sain (article 31).

La dernière présentation revint aux élèves de l'**Aga Khan Academy de Mombassa**. Ils exposèrent leur propositions de modifications sur l'article 26 concernant l'éducation en expliquant combien celle-ci était importante pour la compréhension de la pluralité de notre monde, la tolérance, le respect des droits humains et leur application.

**Pour conclure** cette journée riche en idées, débat et réflexion mais aussi proposition, les élèves votèrent sur un point essentiel et déterminant pour la suite : « **faut-il réécrire la Déclaration universelle des Droits de l'Homme ?** » La majorité des élèves votèrent **oui**. Ceci est donc le début d'une réflexion sur quels articles et dans quel sens, s'inscrivant dans le projet 2048 proposé par l'Université de Berkeley.



Nous vous adressons ci-dessous l'ensemble des articles revus ou ajoutés par les différentes classes d'élèves :

## ARTICLE 2

- Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamées dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment ~~de race~~, de couleur, de sexe, de la langue, de la religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation [...]

## College Voltaire, Genève

### ARTICLE 18 :

- Everyone has the right to freedom of thought, conscience, and religion; this right includes the freedom to change his religion or belief, and freedom either alone or in community with others and in public or private to manifest in religion or in teaching, practice worship or observance. Everyone has the right to express and manifest their religion in both the private and public spheres.

Proposed new clause :

- Governments must not promote a particular religion but they must prevent the limitation of religion to the private sphere; they must impede one religion from dominating others. Everyone has to understand and respect others. The principal thing is: the liberty of one begins where the liberty of the other stops; there must be no encroaching upon the freedom of others.

## College Voltaire, Genève

### ARTICLE 26

- Everyone has the right to Education. Education shall be free, at least in the **primary and secondary** stages. Primary and secondary education shall be compulsory. **Tertiary** education shall be made generally available and accessible to all on the basis of merit.
- Education shall be directed to the full development of the human personality and to the strengthening of respect for human rights and fundamental freedoms. It shall **encompass** understanding, tolerance, friendship and **pluralism** among all nations, racial or religious groups, and shall further the activities of the United Nations for the maintenance of peace
- Parents have the prior right to choose the kind of education that shall be given to their children. **Governments shall embrace a curriculum which is culturally relevant while maintaining the Universal Declaration of Human Rights' ideology as a measure to appeal to, and involve a full spectrum of students.**

## Aga Khan Academy, Mombassa

- Access to school should be free. Families must be encouraged and helped with **enabling mechanisms** to send their children to school. The education of children must not be a sacrifice for family.

### **College Voltaire, Genève**

#### **NOUVEAUX ARTICLES :**

- Chacun a le droit de garder leur identité culturelle et d'engager dans leurs propres traditions, à condition que cela ne compromette pas la culture des autres citoyens.
- Toutes les cultures et religions doivent être protégées, respectées et elles ne doivent pas être discriminées.
- Personne ne peut être forcé à adopter une culture ou religion différente, mais les écoles peuvent exiger l'étude des langues, religions ou cultures locales.

### **College du Lemman, Genève**

- Everyone has the right to live in a healthy, clean and safe environment

### **College Voltaire, Genève**

- Toute personne a le devoir d'œuvrer pour le respect et la protection de l'environnement dans la limite de ses capacités.
- Nulle personne, nation, organisation privée ou publique ne peut faire un usage excessif des ressources naturelles. Celles-ci doivent être consommées de manière économe pour ne pas être épuisées. Elles doivent être réparties équitablement entre êtres humains de façon à garantir des conditions de vie décentes.
- Toutefois, il appartient aux Etats de trouver un juste équilibre entre la protection de l'environnement et le développement économique afin d'éviter que l'on porte préjudice à l'autre, mais qu'ils soient au contraire complémentaires.

### **College Voltaire, Genève**

